

Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band: 24 (1967)
Heft: 10

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Bibliographie

Films de l'EFGS

Conditions de prêt

La location de nos films implique la reconnaissance de toutes nos conditions de prêt et de projection.

1. Utilisation

Nos films sont à la libre disposition de chacun. Il est interdit de les modifier, ou de les transmettre à un tiers sans notre accord préalable. Le droit de projection est limité aux localités de Suisse et du Liechtenstein. Annonces publiques et perception de taxes d'entrée sont interdites. On est tenu de respecter les prescriptions édictées en matière de police du feu.

2. Commande

Il est avantageux de commander les films par écrit, au plus tard 10 jours avant la date de projection. Nous ne répondons d'aucune conséquence de malentendus résultant d'une commande téléphonique. Notre formule de commande est d'ailleurs la seule valable; elle peut être obtenue auprès de l'EFGS.

3. Taxes de prêt

Le prix de location figure dans le catalogue, au-dessous du numéro du film. Il n'est valable que pour un seul jour. Pour toute nouvelle journée de projection, il faut compter 75 pour cent de la taxe. Lorsqu'il s'agit d'un prêt d'une durée relativement longue, la taxe est réduite dans la mesure qui convient. Dans le cas de films rendus en bonne et due forme, mais dont il est prouvé que, pour des raisons graves, ils n'ont pu être projetés, la taxe de prêt est réduite de moitié.

4. Gratuité

Les organisations de « Jeunesse et Sport » sont libérées de la taxe de prêt, à la condition que la commande soit visée par l'office cantonal. Cependant, la fourniture gratuite de films est limitée à une durée maximale de projection de 90 minutes. Les écoles publiques ainsi que des manifestations de l'armée sont à cet égard assimilées aux organisations de « Jeunesse et Sport ».

5. Livraison et paiement

En règle générale, l'expédition de nos films s'effectue par courrier ordinaire la veille du jour de projection. En cas d'expédition désirée par exprès, il est compté une taxe supplémentaire. Les factures sont payables dans les 8 jours, à leur prix net.

6. Réexpédition

Lorsque la projection a lieu le matin ou l'après-midi, les films doivent nous être retournés par exprès le jour même par le premier courrier; ils le seront le lendemain si la projection a lieu le soir. Les organisations de « Jeunesse et Sport » bénéficient de la franchise de port. Pour tous retards non justifiés, il est facturé une taxe entière de prêt pour chaque jour de retard par rapport au délai de réexpédition convenu. Cette disposition s'applique également aux organisations de « Jeunesse et Sport », de même qu'à tous les autres bénéficiaires de la gratuité de location.

7. Risques

Durant toute la durée d'utilisation de nos films, le destinataire assume la pleine responsabilité des objets remis en prêt. Il s'engage ainsi à contrôler personnellement l'envoi et veille donc que les films soient projetés dans les meilleures conditions. Au cas où boîtes, bobines ou films subiraient des dommages lors du transport, ceux-ci doivent nous être immédiatement signalés. S'il y a par conséquent danger de détérioration du film en cours de projection, il faut y renoncer. Le client répond de tous dommages résultant de l'omission de cette mesure de précaution.

8. Détériorations

Il va sans dire que le client s'engage à prendre soin du film qui lui est remis. Cependant, le meilleur opérateur ne saurait être à l'abri de détériorations. Dans les cas graves et lorsque la responsabilité de l'opérateur est nettement prouvée, le client participe dans une mesure appropriée aux frais de remise en état.

9. Remplacement

Films, boîtes, bobines ou manuscrits non retournés ou égarés sont facturés à leur prix de neuf.

Vialar, P.

CD: 796.0

Lettre ouverte à un jeune sportif. Paris, Editions Albin Michel, 1967. — 8°. 157 p. — 8 fr. 20.

Si j'étais jeune sportif peut-être aurais-je le courage de lire jusqu'au bout une telle lettre, fût-elle déjà ouverte, mais sans doute me contenterais-je, tournant rapidement les pages, de noter:

— l'évocation de Grandes et Nobles Idées bien dignes de l'immortel Platon qui ont nom Esprit, Discipline, Morale et Liberté;

— l'apologie dithyrambique du Sport avec un très grand S qui se révèle le sport de grand-papa avec son charme rococo et son côté folklorique.

N'étant plus tout jeune, j'ai lu avec attention et suivi avec intérêt l'histoire de de Coubertin, et aussi goûté le rappel de cette époque glorieuse lors de laquelle Giraudoux et Montherlant pratiquaient un sport intellectualisé en redécouvrant une activité corporelle non pas servile mais hautement libératrice. J'ai peu apprécié le choix de Ladoumègue et celui de Jazy pour chanter les vertus d'un amateurisme bien compris, guère plus ce chapitre consacré à la littérature sportive — plaidoyer pro domo — moins encore un éloge à vous couper le souffle du « fair play » (pour mémoire article britannique d'exportation). (...)

Personnellement, je dirais plus simplement: « Comme la musique, le théâtre, le cinéma, la lecture ou la boisson, le sport sera pour toi un passe-temps, un idéal exaltant ou une source de mortel ennui ou un mot vide de sens: à toi d'en décider. »

Mais je ne suis guère écrivain; sportif, je n'ose plus le dire après cette lecture.

Claude Magnin

Brandt, H.

CD: 574/578:796

Education physique, sports, biologie. De l'éducation physique aux sports par la biologie. Genève, Editions Médecine et Hygiène, 1967. — 8°. 290 p., fig. — 48 fr.

Dans le cadre de ses activités, l'Association genevoise des sports a organisé à l'intention de la presse sportive, une séance d'information à l'occasion de la présentation du nouveau livre du Dr Hermann Brandt, livre dont le titre « Education physique, sports, biologie », indique bien qu'il a été écrit à l'intention des sportifs en général et pour tous ceux qui s'intéressent à la médecine sportive en particulier.

Le livre du Dr Brandt est appelé à faire partie de chaque documentation d'entraîneur, de moniteur, de dirigeant ou d'éducateur. Riche en détails, cet ouvrage qui a été créé en deux ans de travail acharné, est bien illustré et ses schémas expliquent très clairement chaque chapitre, sur la préparation de l'athlète, aussi bien physiquement que moralement. Sans trop nous étendre sur les chapitres de ce livre de plus de 300 pages, nous dirons tout simplement qu'il traite des thèmes les plus divers, tous basés sur les principes de l'entretien musculaire, de la décontraction, des fonctions élastiques ou de détente, le travail de l'appareil musculaire, la respiration et le système nerveux, etc.

Le Dr Brandt, qui participe à tous les congrès médico-sportifs, a créé ce documentaire presque unique sur le plan sportif, dans une intention bien définie: apprendre aux éducateurs de n'importe quel sport que ce soit, les bases fondamentales de l'éducation physique par la biologie (...).

B. M. « La Suisse »

Quels journaux lisent les jeunes?

« Jeunesse » le journal des Unions Chrétiennes de Suisse, de Belgique et de France, entièrement rédigé par des jeunes, présente dans son dernier numéro une fort intéressante enquête sur les journaux que lisent les jeunes.

Qui a participé à cette enquête? 390 Suisses et 48 Belges, dont 228 garçons et 210 filles de 14 à 22 ans.

La grande majorité semble être intéressée par un journal dont la présentation est soignée et le contenu varié. Les cinq grandes sections d'intérêt sont:

- le monde;
- le problème des jeunes;
- la culture;
- les loisirs;
- la vie pratique.

Les quotidiens auxquels les parents sont souvent abonnés viennent en tête (297 voix), devant les revues illustrées pour jeunes (219), les magazines de bandes dessinées (169), les illustrés (139), les journaux sportifs (57), les revues féminines (48).

« La Tribune de Genève »